



S'INSPIRER

La cyclo-logistique délivre la ville

La cyclo-logistique est une alternative socialement et économiquement soutenable face à l'ubérisation du secteur de la livraison. Les collectivités territoriales encouragent ces nouveaux modèles économiques avec l'objectif de voir, à terme, les vélos-cargos remplacer les camions dans les artères commerçantes. À l'heure des zones à faibles émissions, mobiliser l'économie sociale et solidaire facilite le report modal vers des véhicules à énergie musculaire avec assistance électrique.



LE PROJET

Entamer une démarche de sobriété en matière de logistique suppose de redonner de la valeur au travail des livreurs et livreuses. C'est la démarche portée par la société coopérative de production (SCOP) parisienne Les Cargonautes.

Cette structure entend légitimer le coût économique et écologique de la livraison aux yeux des consommateurs pour qu'ils consentent à payer pour ce dernier. En effet, l'essor de la vente en ligne a entraîné une baisse très importante des frais de livraison. Les plateformes numériques et les acteurs traditionnels du secteur de la logistique sous-traitent désormais leurs livraisons à des livreurs auto-entrepreneurs. Payés à la tâche avec une protection sociale minimale, leurs conditions de travail se sont dégradées ces dernières années.

Face à ces dérives, un coursier et une coursière ont fait le pari de s'autonomiser des grandes plateformes en fondant à Paris Les Cargonautes, en 2015. Leur ambition est de remplacer les camionnettes, émettrices de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, tout en fournissant un cadre de travail serein à des coursiers salariés. La société s'occupe de toutes les fonctions support que

ces derniers sont en droit d'attendre d'un employeur : maintenance de l'outil de travail, gestion, facturation, services commerciaux... Surtout, elle promeut la solidarité entre les salariés qui doivent tous, des postes ouvriers aux cadres, effectuer au moins une demi-journée de livraison par semaine.

UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Le mode de gouvernance de la société est un élément-clé pour comprendre le fonctionnement des Cargonautes. Le statut de SCOP impose aux salariés-associés de détenir au moins 51 % du capital social de l'entreprise : rien ne peut se décider sans eux. Ce droit de regard est couplé au principe "un salarié-associé égale une voix" mais aussi au partage des profits au sein de la SCOP.

Ce processus de décision démocratique n'est pas étranger au fait que la structure maintienne un haut niveau d'exigence dans les conditions de travail. Celle-ci s'assure, par exemple, de la distribution systématique d'équipements de pluie et s'adapte, chaque matin, à l'état de forme des coursiers pour répartir les tâches à effectuer. Cet environnement de travail explique probablement que le taux de turnover

EN QUELQUES DATES

- **2015**
Création de l'entreprise sous le nom d'Olvo
- **2019**
Transformation en SCOP
- **2020**
Projet Resto.Paris et programme ADEME Translog
- **2021**
Financement Tremplin de l'ADEME
- **2022**
Lancement d'un logiciel professionnel dédié spécialement à la cyclo-logistique

au sein de l'équipe salariée soit plus bas que chez la concurrence.

TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE SOUTENABILITÉ ET COMPÉTITIVITÉ

Pour parvenir à l'équilibre financier, la coopérative s'est positionnée sur un segment économique favorable à la juste rémunération de ses salariés : les livraisons pour des commerçants et clients "pro" (*business to business*) plutôt que pour le grand public. La société propose un service de « livraison du dernier kilomètre » vers ou depuis les locaux de commerces de bouche ou traiteurs, d'un spécialiste du linge d'hôtel-restaurant, d'un matelassier...



Les Cargonauts ne font donc pas de livraisons pour des logisticiens du e-commerce, trop peu rémunératrices. De cette manière, la société a fait un choix fort : refuser la livraison de colis pour le compte d'acteurs qui tirent les prix vers le bas et contribuent à la précarisation du secteur. Cela suppose de se positionner auprès d'acteurs pratiquant des prix plus élevés (segment dit

premium), davantage aptes à considérer la valeur économique du service de livraison. Ainsi, l'activité des Cargonauts reflète un enjeu central pour notre société contemporaine dont le rythme de vie s'accélère constamment : sommes-nous prêts à ralentir et prendre la mesure de l'urgence à adopter la sobriété dans nos pratiques de consommation ?



LES ÉTAPES



SOLIDIFIER LES CONDITIONS DU SERVICE

Pour sortir de la spirale du précarité que connaissent les livreurs au statut d'auto-entrepreneur, le foncier est un enjeu central. L'obtention d'un entrepôt est cruciale pour proposer des prestations de stockage et préparation de commande, réparer les vélos-cargos ou fournir un espace de repos pour les livreurs. De plus, pour des missions logistiques, à plus forte valeur ajoutée sur un secteur d'activité à marges faibles, un espace doit être dédié à la préparation des commandes, à leur entreposage et à leur chargement. Face à cet enjeu, la Ville de Paris a soutenu et facilité la location d'un bien immobilier, en 2017.



TRAVAILLER AUX CÔTÉS DES ACTEURS PUBLICS

Pour appuyer son développement, la coopérative sollicite d'autres sources de financement public. Elle obtient par exemple un financement Tremplin auprès de l'ADEME pour financer des vélos adaptés à son activité et remporte, en 2020, l'appel à projets de recherche Translog pour déployer un « Transport Management System » (TMS), logiciel professionnel destiné à la gestion cyclo-logistique. Grâce au programme CEE «Ma Cyclo-entreprise» porté par les Boîtes à Vélo, la coopérative a pu participer à la formation de personnes souhaitant utiliser le vélo-cargo pour leur activité professionnelle. In fine, les acteurs publics disposent d'une multitude de dispositifs pour donner un avantage concu-



Avec le soutien financier de



OURS

Conception - Rédaction :

CLER - Réseau pour la transition énergétique

Création graphique :

Nathalie Wegener



LES RÉSULTATS

40 salariés

100 % de vélos-cargos

½ journée de courses pour chaque salarié

30 vans-équivalents remplacés par les vélos-cargos

500 tCO₂e économisées sur les 5 dernières années



DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS POUR FAIRE ÉCLORE LA FILIÈRE

La coopérative a contribué, aux côtés des Boîtes à Vélo, à la création, à l'automne 2022, de la Fédération Professionnelle de Cyclo-logistique qui associe acteurs publics et privés pour structurer la filière française. Elle s'est récemment lancée dans le conseil aux collectivités désireuses de développer la cyclo-logistique sur leurs territoires en mobilisant des documents de planification ou des cahiers des charges techniques dédiés. La coopérative délivre aussi ses conseils aux structures parapubliques telles que la RATP qui souhaite intégrer les vélo-cargos dans sa flotte de véhicules d'intervention. Du côté des acteurs privés, Les Cargonauts commercialisent maintenant leur TMS et interviennent auprès de fabricants de vélos et remorques pour tester des composants techniques. Avec cette diversification assumée, les Cargonauts souhaitent se positionner comme une «boîte à outil» de la cyclo-logistique.

Pour en savoir + : www.cargonauts.fr